

**Projet de procès-verbal
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
27 septembre 2024**

Biopôle Clermont-Limagne – 2 rue Michel Renaud – 63360 Saint-Beauzire

Association Interprofessionnelle de la Gentiane Jaune : "Gentiana Lutea"

Siège social : Château de Montlosier, 63970 Aydat

Siège administratif : 271 impasse Gustave FENOUL, 04100 Manosque

Tel : 06 05 28 12 00 ou 04 92 72 47 62

Président de séance : Denis CHAUD

Secrétaire de séance : Camille BUISSIERE

30 personnes présentes dont 22 adhérents :

Nassim AALI (Gentiane 15)

Smail AALI (Gentiane 15)

Anthony BONNEFOND (SAS Avèze)

Camille BUISSIERE (agronome)

André-Paul CARNAT (retraité de la
faculté pharm. Clermont-Ferrand)

Denis CHAUD (cueilleur-arracheur)

Ines CHAUD-ULLRICH

(productrice)

Christian COELHO (VetAgro Sup)

Emmanuel CORREIA (mairie

d'Anzat-le-Luguet – 63420)

Maria DEMOURON (Avèze)

Patrick DESCHAMPS (retraité de
Pernod-Ricard)

Alexandre DUFOUR (AFC)

Gilles FIGUEREDO (Lexva

Analytique)

Stéphanie FLAHAUT (CPPARM /
Gentiana Lutea)

Sébastien JOLIVET (dist. Genestine)

Charles JOLLES (CEEG)

Khaled KDOUS (FranceAgriMer)

Dominique LAMBERT (mairie de
Picherande - 63113)

Pascal LAURIERE (réalisateur série
radiophonique)

Walter MAGNE (SICARAPPAM)

Drissi MARBOUH (Cantal Gentiane)

Christine MERLES (Biopôle
Clermont-Limagne)

Hervé NEUVILLE (SAA)

Christian PERRIER (retraité de
VetAgro Sup Clermont-Ferrand)

Mathis POIX (VetAgro Sup)

David REBEAUX (expert)

Laurent ROBERT (DRAAF / ANCT)

Victoria VAGANAY (Greentech)

Jean-Jacques VERMEERSCH

(distillerie Louis Couderc)

Freddy VOGT (SAS Oriane / SARL
Orianagri)

20 adhérents excusés dont 6 procurations valides :

Fabrice BAHUCHET (arracheur)

Bernard BASTIDE (mairie de
Nasbinals – 48260)

Rudy BLANC (dist. L'Eau Folle,
procuration à Jean-Jacques
Vermeersch)

Dominique BONNY (dist. du Risoux)

Johan BOUGES (éleveur)

Laurent BOUSCARAT (COPTASA)

Guy CAYSSIALS (dist. Marius
Bonat, procuration à Jean-Jacques
Vermeersch)

Olivier COYNE (Herb'Expert)

Mélanie DEFASSIAUX (SVE)

Valentine DELPONT (éd. De
l'Aulne)

Hugues DE MISCAULT (SAS Paul
Devoille)

Liza DIGNAC (Maison Monéger)

Cécile DUCOULOMBIER (éleveuse)

Olivier FICHOT (Archibald

Distillations)

Didier FONTANEL (phytochimiste,
procuration à André-Paul CARNAT)

Loïc GENTET (arracheur, procuration
à Walter MAGNE)

Bruno GUTIERREZ (Herb'Expert)

Luc JALENQUES (arracheur)

Françoise KALFON (Pernod-Ricard,
procuration à Hervé NEUVILLE)

Antoine LE BALLEUR (arracheur)

Marion NEOUD-LIAS (Aromatiques
du Larzac)

Dominique ROUSSELET
(distillateur)

Antoine ROUX (arracheur)

André SALSON (éleveur)

Jean-Raymond VANIER (PMA28,
procuration à Denis CHAUD)

17 autres personnes excusées :

Aurélien ANTONIOLI (CPPARM)

Nicolas BERNARD (ANCT)

Paul-Arthur DANJOU (VetAgro
Sup)

**Charlotte D'ERCEVILLE-
DUMONT** (BASF)

Michaël DOUETTE (CBNPMP)

Paul-Henri DUPUY (ANCT)

Raphaële GARRETA (CBNPMP)

Johan GOURVIL (OFB)

Luc JUSTAMON (CPPARM)

Pierre-Marie LE HENAFF
(PNRMC)

Anaïs MAGER (Auvergne Estives)

Claire MISON (Herbalathèque)

Elodie PERRET (PNR Livradois-

Forez)

Stéphanie PROS-TOURNIER (Dist.
Guy)

Ghislaine RICARD (DDT 12)

Maïlys RUMEAU (CBNPMP)

Lucie SCHURR (écologue)

Comptant les trois adhérents arrivés en cours de réunion (Jean-Jacques VERMEERSCH, Drissi MARBOUH et Walter MAGNE), le quorum est atteint avec 22 membres présents et 6 représentés, sur 42 adhérents à jour de leur cotisation 2024.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion et rapport moral par le Président de l'association, Denis CHAUD
2. Approbation du procès verbal de l'AG du 26 septembre 2023
3. Rapport d'activité de l'exercice 2023 et présentation des principales actions en cours
4. Rapport financier de l'exercice 2023 et prévisionnel 2024
5. Approbation du rapport d'activité et du rapport financier, quitus aux administrateurs
6. Renouvellement du conseil d'administration
7. Questions diverses

1. Ouverture de la réunion par le Président :

Rapport moral (cf. p 3 du livret) :

Dans un contexte difficile, Denis CHAUD revient sur l'importance de l'outil « interprofession » et sur une année riche de projets. Il remercie les membres de l'association pour leur implication, ainsi que les partenaires de la « Mission pour la gestion durable de la ressource » qui permettent la continuité des travaux.

2. Adoption du procès verbal de l'AG du 26 septembre 2023 :

Le projet de PV est adopté à l'unanimité.

3. Rapport d'activité de l'exercice 2023, actions en cours de réalisation et projets :

Vu la date tardive de l'AG et afin de ne pas créer trop de décalage par rapport aux actions présentées, les administrateurs ont souhaité mettre l'accent sur les actions en cours de réalisation. Ainsi, seuls les temps forts du rapport d'activité 2023 sont évoqués. Le rapport détaillé des actions 2023 est à retrouver pp 10-30 du livret distribué en début de réunion (et joint au présent procès verbal).

• **Fonctionnement :**

Il est rappelé que l'AG constitue également une réunion du comité de suivi de la « Mission pour la gestion durable de la ressource Gentiane dans le Massif central ». Ce projet financé à 80 % par le FNADT permet à la filière de mener à bien ses travaux. L'autofinancement 2024 a été apporté par : l'unité de recherche de Christian COELHO (pour la convention VetAgro Sup), la Fondation Crédit Agricole Centre France, Pernod-Ricard, Greentech, Oriane, la SICARAPPAM et Cantal Gentiane. Ce budget est complété par de nombreux dons privés : André-Paul CARNAT, Olivier COYNE, Christian PERRIER, Patrick DESCHAMPS, ... Il est noté que ces contributions sont soit versées directement au CPPARM soit versées à l'association Gentiana Lutea qui complète la part d'autofinancement manquante. Volontariat et partage de compétences viennent par ailleurs consolider la Mission Gentiane : Pernod-Ricard 2023-2024 (financement de l'étude statistique sur la dynamique des populations sauvages ; temps de travail pour les essais de sur-semis de gentiane), la Distillerie Louis Couderc 2024 (prise en charge du travail de Valentine DELPONT et mise à disposition d'une équipe de communication pour la finalisation de la nouvelle exposition), Picherande 2024 (prise en charge des frais d'impression de l'exposition), CEEG / Avèze partenariat avec Gentiana Lutea depuis 2019 (le bulletin Gentiane Actualités est rédigé et mis en page par Charles JOLLÈS, les frais d'impression sont pris en charge par Avèze).

En 2023, l'association compte 46 adhérents. Les membres qui ont rejoint l'association depuis l'AG du 26/09/2023 sont : Marion NENOUD-LIAS (Aromatiques du Larzac), Rudy BLANC et Lucas ARTICO (distillerie l'Eau Folle), Bernard BASTIDE (commune de Nasbinals), Marie-Pierre VAYSSIER et Smail AALI (Gentiane 15).

La Commission de contrôle, en charge de l'étude des rapports d'audits et de l'attribution du droit d'usage de la marque « Gentiane durable » a été renouvelée le 24/01/2024 pour une durée de 2 ans. Elle se compose de : Ines CHAUD-ULLRICH, Christian PERRIER, David REBEAUX et Gilles FIGUEREDO.

• **Marque « Gentiane – filière développement durable » :**

Le nombre de bénéficiaires de la marque reste inchangé entre 2023 et 2024. Trois transformateurs affichent désormais le logo sur leurs produits : Archibald Distillations, Pernod-Ricard et la distillerie Louis Couderc. Les

audits de chantiers sont en place depuis 2023, avec trois objectifs principaux : le contrôle, le recueil de données et un temps d'échange avec les arracheurs.

Les réflexions autour de la transparence sur les chantiers, des audits transmissibles et externalisés et l'envergure de la marque se poursuivent.

En 2024 il y a eu 19 demandes de droit d'usage de la marque. Sur les 17 dossiers qui ont abouti, on compte 17 audits administratifs dont 3 dématérialisés (dossiers simples d'opérateurs qui ne sont pas en lien direct avec la production de racine), 5 audits de chantiers et 2 réunions de la commission de contrôle. L'ensemble des travaux a nécessité 26 jours du temps de travail de Stéphanie FLAHAUT. L'outil s'autofinance à hauteur de 40 %. Il est noté qu'il sera difficile de faire mieux en conservant la qualité de service actuelle (gratuité pour le 1^{er} maillon, prix symbolique pour le second, bonne présence sur le terrain et travail de sensibilisation).

Discussion : le fait d'adhérer à l'association et la demande de droit d'usage de la marque sont deux démarches distinctes ; sur le terrain les arracheurs participent volontiers à la collecte de données (pesées, comptages, ...).

- **Suivi de gentiane sur les estives :**

L'étude statistique, réalisée par Lucie SCHURR en 2023 sur la base des données collectées sur nos placettes d'observation depuis 2011, montre que 12 ans après un arrachage la population de gentiane ne s'est pas renouvelée et que la croissance est proche de zéro. Cette analyse qui demande à être consolidée met aussi en évidence le besoin de retravailler le protocole d'observation, prenant en compte de façon plus précise les données climatiques, les pratiques agricoles et le taux de prélèvement de la gentiane.

Le suivi de gentiane sur les estives est donc modifié à partir de 2023 et il est décidé de mettre l'accent sur les observations réalisées à l'occasion des audits de chantiers. Ces données doivent permettre un travail sur le guide de bonnes pratiques (voir livret d'AG pp 21-22).

Discussion : Stéphanie FLAHAUT évoque des «mutations» repérées sur le terrain (étages de trois feuilles, gentiane rouge). Les scientifiques précisent que le terme n'est pas tout à fait approprié. Il est noté qu'un changement de couleur peut être une conséquence du changement climatique et qu'il serait intéressant de géoréférencer les plants et de congeler des échantillons afin de réaliser des analyses génétiques si le phénomène venait à s'intensifier.

- **Cartographie physico-chimique et territoriale de la Gentiane jaune :**

Dans la continuité des travaux d'analyse réalisés en 2023 (voir livret p 24), Christian COELHO et Mathis POIX (VetAgro Sup) réalisent en 2024 des analyses de racine / feuille / fleur / lait afin d'identifier les différents principes actifs, de déterminer leur répartition dans les compartiments de la plante et d'établir un éventuel transfert dans le lait. Ils ont mis en évidence 216 composés dont 33 sont communs aux trois compartiments. 17 composés sont communs à la plante et au lait. Les résultats prometteurs présentés en AG par Mathis pourront être diffusés après leur publication dans une revue scientifique. L'étude suscite l'intérêt de l'assemblée qui s'interroge sur la valorisation actuelle des principes actifs de la partie aérienne de la plante et sur les conséquences d'un tel prélèvement. La question de savoir ce qui se passe dans le rumen de la vache est également notée.

Faisant un parallèle entre une valorisation de la gentiane par les animaux en pâturage et un outil cartographique pour aider l'éleveur à gérer cette ressource, Mathis présente également le travail réalisé en août 2024 sur la commune d'Anzat-le-Luguet : sur la base du cadastre et de l'historique des chantiers d'arrachage de la commune, il a tenté d'établir un lien entre la densité de gentiane observée sur le terrain et les dates de prélèvements notées. Les résultats mitigés confirment que la plante dont on sait qu'elle n'est pas répartie de façon homogène sur les prairies, se comporte ici différemment d'une parcelle à l'autre (capacité de régénération plus ou moins rapide qui vient modérer les résultats de l'étude statistique sur la dynamique de population). Nous retiendront que l'année de prélèvement, bien qu'indispensable à la prise de décision, ne peut pas être l'unique paramètre à prendre en compte lorsqu'on envisage à nouveau une exploitation de gentiane sur la parcelle. La carte réalisée pourra être remise à la commune.

- **Essais de semis et de culture de gentiane :**

Le groupe culture s'est réuni à deux reprises en 2023 (voir p 18 du livret d'AG) et une fois sur l'année en cours. Deux des trois séries d'essais de sur-semis sont toujours suivis, avec des résultats encourageants sur la parcelle

située à 1270 m d'altitude (moins de concurrence de la flore prairiale). Le protocole sera retravaillé pour la suite des essais (2025). Ines CHAUD-ULLRICH a observé une « fonte de semis » fulgurante sur un semis de graines traitées à l'AG3 semées en barquette. L'assemblée se questionne sur une sensibilité au botrytis accrue en condition de culture.

Il n'y a pas encore beaucoup de recul concernant l'implantation en décembre 2023 de plants racines nues et en mai 2024 de plants en paperpots, directement dans la prairie.

L'essai de culture avec bâche en inter-rangs mis en place en 2023 chez Ines CHAUD-ULLRICH (63) est prometteur (très beau développement des plants).

De son côté Hervé NEUVILLE (Pernod-Ricard) expérimente une culture avec semis de gentiane sous couvert de céréale, conduite en AB (63). On notera que plusieurs autres essais sont en cours chez des adhérents ou partenaires : Denis CHAUD (48), Loïc GENTET (15), Cécile DUCOULOMBIER(15), Bernard BASTIDE (48), Lycée Terre Nouvelle de Marvejols (48), etc. Une synthèse des observations est envisagée en 2025.

- **Récolte d'une culture de gentiane de 13 et 14 ans :**

Fin 2023, un chantier participatif a été organisé à la demande de d'Archibald Distillations qui souhaitait confronter sa jeune équipe de commerciaux à la production de racine. Au delà d'une journée d'échanges enrichissante, la récolte nous a permis de relever des données technico-économiques précieuses : rendements ha, temps de travail, taille des racines, etc., et de noter les points à améliorer comme notamment l'outil de récolte. (Détails à retrouver pp 20-21 du livret d'AG).

- **Réflexion sur un cadre réglementaire :**

Le groupe de travail constitué en novembre 2023, à l'issue de la réunion organisée avec les organismes en charge de l'environnement, ne s'est pas réuni en 2024. L'association a rédigé et a envoyé une note de synthèse à l'OFB. Un document plus détaillé qui est en cours de travail est cependant attendu. Le 10/09 Stéphanie FLAHAUT assiste à une présentation de la « Gestion Adaptative ». Parallèlement la DDT 15 avance à l'échelle départementale avec une étude sur les plantes sauvages et la conciliation cueillette / pérennisation des ressources (stage de Zoé Aliane). La DDT 09 travaille sur un arrêté préfectoral. L'importance de la dimension nationale d'un cadre réglementaire est notée par l'assemblée.

- **Autres travaux :**

Le travail sur l'actualisation du guide de bonnes pratiques est en cours. Suite à l'annulation de la réunion du 05/04/2023, l'étude des coûts production est aujourd'hui entre parenthèses mais les arracheurs sont motivés pour reprendre ce travail. La sensibilisation des acteurs de l'amont se poursuit avec en 2024 plusieurs rencontres de mairies et un travail avec Auvergne Estives (projet de participer au Sommet de l'Élevage à l'occasion des « rencontres Pasto »).

- **Partenariats, communication et évènements :**

L'état des partenariats, la veille documentaire, les outils produits ainsi que les évènements auxquels l'association a participé en 2023 sont détaillés pp 25 à 30 du livret de réunion. On note en 2024 la réalisation de plusieurs outils de communication :

- **Le nouveau site internet** est en ligne depuis janvier 2024 : <https://www.interprogentiane.org>. Il a été créé par Thomas VAUCLAIR (CIHEF) et Jennifer COET (CPPARM). Il est aujourd'hui animé par Camille BUISSIÈRE. Il permet d'accéder à la **plateforme de paiement en ligne « Yapla »** (pour les cotisations et les dons) et à un **« espace adhérents »**, espace numérique de travail (ENT) où chacun accède aux dossiers du cercle de personnes auquel il appartient (adhérent, administrateur, labellisé gentiane durable, membre du groupe projet communication, ...). L'ENT dispose également d'un agenda partagé, d'une base de contacts, d'un outil de sondage, etc. Ce dispositif doit permettre à l'association d'être plus efficace. Il ne sera cependant effectif que si chacun fait l'effort de se connecter. Stéphanie FLAHAUT rappelle que peu d'adhérents ont aujourd'hui activé leur compte et que Thomas se tient à leur disposition en cas de difficultés.

- **La nouvelle exposition « Gentiane »** issue d'un travail collaboratif entre l'association, la Distillerie Louis Couderc et la commune de Picherande a vu le jour en août 2024. Constituée de 15 panneaux, elle est conçue sur la base de questions / réponses. Les panneaux sont indépendants les uns des autres et pourront être complétés au besoin. L'idée d'une impression sur roll-up est évoquée.

- **Un roll-up qui illustre le partenariat interprofession / recherche** ainsi que le lien avec le premier maillon de la filière (éleveurs / propriétaires et gestionnaires fonciers) a été réalisé en septembre, en vue de notre participation au Sommet de l'Élevage sur le stand des « rencontres Pasto » (Auvergne Estives - SIDAM).

- **3 jeux sérieux** ont été créés par les étudiants de l'option Agriculture Environnement, Santé et Territoires de VetAgro Sup, en partenariat avec le laboratoire GAMAE de l'INRAE. Ils seront testés pendant 1 an avant de décider d'une édition et d'une éventuelle commercialisation.

- **La version anglaise de la plaquette de présentation de la gentiane et de la filière** est disponible depuis le printemps 2024.

- Parution durant l'été 2024 du « **Gentiane Actualités** » n°39. Charles JOLLÈS distribue ce jour le bulletin au format papier. Depuis deux ans il existe aussi une version numérique.

Nous avons par ailleurs participé à la Fête de la Gentiane de Picherande et à la Fête des Patrimoines Volcaniques du PNR des Volcans d'Auvergne. L'association y a entre autres vendu pour la première fois des plants de gentiane confiés à Ines CHAUD-ULLRICH qui les a mis en pépinière pendant 6 mois. Elle note que c'est un très bon moyen d'engager les échanges avec le public.

4. Rapport financier de l'exercice 2023 et prévisionnel :

Le **résultat net comptable** s'élève à + **9 525,15 €** avec 15 141,90 € de recettes (cotisations + dons à l'association + remboursement repas + redevances la marque), et 5 616,75 € de charges (assurance + banque + frais de réception + participation Mission Gentiane + suivi de la marque + achats divers). Il est noté qu'une grande partie de l'autofinancement de la Mission Gentiane a été versée directement auprès du CPPARM. Au 31/12/2023, le **bilan s'équilibre à 33 203,13 €**. Il est noté que les charges de salaire n'apparaissent pas dans les comptes de l'association car Stéphanie FLAHAUT est salariée du CPPARM.

L'assemblée approuve à l'unanimité l'inscription du résultat 2023 sur la ligne « report à nouveau » du bilan 2024.

Au prévisionnel 2024 : prévoir de **reverser 10 000 € au CPPARM**, pour honorer la part d'autofinancement de la Mission Gentiane concernant les actions 2024. Les comptes de fonctionnement de l'association et ceux de la gestion de la marque « Gentiane durable » ne sont pas encore distincts, ceci explique qu'à ce jour le montant des recettes dépasse celui des charges.

5. Vote :

Rapport d'activité et rapport financier sont approuvés à l'unanimité. Quitus est donné aux administrateurs à l'unanimité.

6. Renouvellement des mandats :

Les administrateurs sortants sont : Luc JALENQUES, collège 2 ; Benoît VALET, collège 2 ; Antoine ROUX, collège 2 ; Éric PINONCELY (Avèze), collège 4 ; Françoise KALFON (Pernod-Ricard-France), collège 4 ; Dominique ROUSSELET, collège 4 ; Charles JOLLÈS (CEEG), collège 5 ; André-Paul CARNAT, collège 5 ; Christian PERRIER, collège 5.

Antoine ROUX, Françoise KALFON, Charles JOLLÈS, André-Paul CARNAT et Christian PERRIER se représentent. Maria DEMOURON propose sa candidature pour la société Avèze. Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Il est à noter que suite à la libération de deux sièges d'administrateurs titulaires dans le collège 2, Antoine ROUX acquiert le statut d'administrateur titulaire.

La nouvelle équipe se compose de **18 administrateurs titulaires** sur les 20 sièges prévus dans les statuts, et d'**1 administrateur stagiaire**. 2 sièges restent vacants dans les collèges 1 et 2 et 1 dans les collèges 3 et 4.

Composition du nouveau Conseil d'administration: les personnes élues ou ré-élues ce jour apparaissent en caractères gras :

Collège 1 : Propriétaires, exploitants, gestionnaires fonciers	Collège 2 : Arracheurs et cultivateurs de gentiane	Collège 3 : Exploitants en gentiane, collecteurs et négociants	Collège 4 : Transformateurs, utilisateurs, metteurs en marché	Collège 5 : Membres associés
ADMINISTRATEURS TITULAIRES (élus pour trois ans)				
Emmanuel CORREIA, Mairie d'Anzat le Luguët	Ines CHAUD-ULLRICH	Walter MAGNE, SICARAPPAM	Jean-Jacques VERMEERSCH, Distillerie Louis Couderc	Charles JOLLES, CEEG
Dominique LAMBERT, Mairie de Picherande	Denis CHAUD	Olivier COYNE, SARL Herb'Expert,	Olivier FICHOT, Archibald Distillations	Camille BUISSIERE
Johan BOUGES	Antoine ROUX	Freddy VOGT, SAS Oriane	Françoise KALFON, Société Pernod-Ricard	André-Paul CARNAT
		Drissi MARBOUH, Cantal Gentiane	Maria DEMOURON, Société Avèze	Gilles FIGUEREDO, Lexva Analytique
ADMINISTRATEURS STAGIAIRES (rôle consultatif et élus pour un an)				
				Christian PERRIER

7. Questions diverses :

- Walter MAGNE souhaite aborder les orientations de la marque et la possibilité de faire évoluer certains critères comme la rémunération des arracheurs. Sa demande est notée et le sujet pourra être traité dans le cadre du travail sur les coûts de production.
- Alexandre DUFOUR informe qu'au niveau de l'AFC, l'arnica et la gentiane ont été ciblées comme plantes dont la ressource est en danger. Dans leurs préconisations de bonnes pratiques, l'AFC préfère un taux de prélèvement inférieur et des rotations plus courtes.
- Discussion sur la durée de conservation des graines dans le sol et sur la levée de dormance : durée de vie parfois bien supérieur (plusieurs années) à ce qui est couramment admis (un an) ? Impact de l'écobuage ?
- Discussion sur l'impact du changement climatique et sur l'évolution des phénotypes des plantes. Le projet AP3C ainsi que l'intérêt de ses résultats sont évoqués.
- Projection d'un reportage proposé par Anthony BONNEFOND et récemment diffusé sur TF1. Le document présente l'exploitation de la gentiane et sa transformation pour la fabrication de l'Avèze, une boisson très ancrée dans le Cantal.

----- Clôture de l'AG à 12h30

À l'occasion d'une brève réunion, le CA renouvelle à l'unanimité et à l'identique le bureau de l'association : **Denis CHAUD** Président – **Jean-Jacques VERMEERSCH** Vice-Président - **Ines CHAUD-ULLRICH** Secrétaire – **Johan BOUGES** Secrétaire Adjoint – **Camille BUISSIERE** Trésorière.

À la mi-journée, chacun profite des spécialités à la gentiane et autres boissons ou mets partagés en guise d'apéritif. Les participants découvrent notamment la Fondue-Coeur championne de France, préparée et offerte par Jean-Jacques VERMEERSCH et la Distillerie Louis Couderc. Après un repas pris sur place, les participants sont invités à tester les jeux sérieux réalisés pas les étudiants de VetAgro Sup. Merci à Mathis POIX qui a animé la séance. Merci enfin à Christine MERLE pour son accueil au Biopôle et pour sa présence tout au long de la journée.

A, le

Signature du président de séance :
Denis CHAUD

Signature de la secrétaire de séance :
Camille BUISSIERE

PJ : livret de réunion AG 2024 (rapport moral du président + projet de PV AG 19/09/2023 + rapport d'activité 2023)